



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

**PÉRIODE D'INSCRIPTION** : jusqu'au 2 septembre 2019 inclusivement.

### RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Entreprise (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Autre téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site web (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà été exposant au Marché de Noël du Vieux-Saint-Jean?  Non  Oui Années \_\_\_\_\_

Êtes-vous un maraîcher locataire au marché public annuellement?  Non  Oui (Voir la note ici-bas\*)

### RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

**Description des produits vendus:** \_\_\_\_\_

**Produits faits à la main**  Entièrement  Partiellement Précisez : \_\_\_\_\_

**Produits faits**  Au Québec  Ailleurs Précisez : \_\_\_\_\_

\* Les maraîchers doivent faire parvenir leur paiement avec leur candidature.

**MARCHÉ**  
DE **NOËL**  
**VIEUX SAINT-JEAN**

Veillez énumérer tous les produits que vous désirez vendre lors de l'événement. Un article non mentionné pourrait se voir refuser (*joindre un document annexé si nécessaire*).

Produit/œuvre	Description	Coût

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Coût total par exposant (pour les deux fins de semaine) : **260 \$**, plus taxes

La location comprend une table et 2 chaises.

L'espace pour chacun des exposants est d'environ **8 pieds X 6 pieds**.

**LES HEURES D'OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL 2018 SONT LES SUIVANTES :**

Vendredi 6 décembre	<b>17 h -21 h</b>	Vendredi 13 décembre	<b>17 h -21 h</b>
Samedi 7 décembre	<b>9 h -17 h</b>	Samedi 14 décembre	<b>9 h -17 h</b>
Dimanche 8 décembre	<b>9 h -17 h</b>	Dimanche 15 décembre	<b>9 h -17 h</b>

*\*En déposant votre candidature, vous vous engagez à respecter les heures d'ouverture et à assurer une présence à votre kiosque en tout temps durant la tenue de l'événement.*



**MARCHÉ**  
DE **NOËL**

**VIEUX SAINT-JEAN**

**DOCUMENTS REQUIS AVEC CE FORMULAIRE**

2-3 photos représentatives en haute résolution des produits vendus (en fichiers .jpg, 300 dpi)	
Dépliant de l'entreprise, carte d'affaires et /ou tout autre document pertinent	
Courte description (75-100 mots) présentant l'entreprise et les produits	
<b>Pour les producteurs du terroir seulement :</b>	
Une copie de reconnaissance officielle par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	

*Veillez prendre note que la présentation de ces documents sera utilisée pour la sélection des candidats.*

*En l'absence d'un de ces documents, la SDVSJ se réserve le droit de rejeter votre candidature.*

Faites parvenir votre inscription à : [Communication@vieux-saint-jean.com](mailto:Communication@vieux-saint-jean.com) ou

Par courrier à l'adresse suivante : **Société de développement Vieux-Saint-Jean**

31, rue Frontenac, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7X2

**AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES**

Par la présente, j'autorise la Société de développement Vieux-Saint-Jean à utiliser des photographies de mes œuvres/de ma production à des fins promotionnelles pour l'édition 2018 et les suivantes.

Signature de l'exposant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

# MODALITÉS GÉNÉRALES

La *Société de développement Vieux-Saint-Jean* (ci-après nommée la *SDVSJ*) et ses partenaires assurent le montage et l'aménagement intérieur et extérieur du site, la décoration et l'animation du marché de Noël. De plus, une surveillance générale du site sera effectuée durant les nuits de la tenue du marché de Noël.

## Analyse des dossiers et sélection des exposants

Après la rencontre du comité de sélection, la *SDVSJ* avisera l'exposant par courriel ou par téléphone de l'acceptation de sa candidature d'ici la **mi-septembre 2019**.

## Montage et démontage

Le montage et démontage des kiosques doivent se faire en dehors des heures d'opération. Les exposants peuvent monter **les vendredis 6 et 13 décembre 2019** entre **12h et 16h**. Tous les kiosques devront obligatoirement être prêts à recevoir la clientèle à compter de **17h les vendredis**.

## Paieiment et annulation / remboursement

Lorsque la candidature d'un exposant est acceptée et confirmée par la *SDVSJ*, l'exposant a 48h pour aviser la *SDVSJ* de sa non-participation à l'événement.

L'exposant doit transmettre la **totalité** de son paiement à la *SDVSJ* avant le **1<sup>er</sup> novembre 2019**. Aucun remboursement du coût de participation ne sera accordé après cette date.

Transmettre le paiement à l'adresse : ***Société de développement Vieux-Saint-Jean***  
*31, rue Frontenac, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7X2*

## Engagement des exposants

L'exposant s'engage à :

- Être autonome car aucun entreposage n'est disponible.
- Vendre exclusivement les produits déclarés et énumérés au formulaire et/ ou approuvés par la *SDVSJ*.
- Assurer une présence, en tout temps, à son kiosque durant les heures d'ouverture au public du marché de Noël.
- Compléter un formulaire de satisfaction après l'événement.
- S'assurer de maintenir la propreté des lieux en tout temps et à ne pas entreposer tout matériel (boîtes, cartons, etc.) à l'extérieur de son espace.
- Laisser l'espace loué propre et exempt de tout type de matériel et/ou détritrus à la fin de l'événement.

Dans l'éventualité du non-respect de ces conditions, la *SDVSJ* se réserve le droit de refuser de louer un espace lors d'une prochaine édition du marché de Noël du Vieux-Saint-Jean.

## Responsabilité/ Assurances

La *SDVSJ* n'est pas responsable de tout bris ou vol de la production de l'exposant lors de l'événement. L'exposant s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer ses biens et produits pendant la durée de l'événement.

Tous les exposants doivent détenir une assurance responsabilité civile professionnelle garantissant les dommages que l'exposant peut causer durant l'événement ainsi que par la vente de produits défectueux ou d'aliments périmés.

En déposant ma candidature, j'ai pris connaissance des modalités ci-haut et accepte de les respecter.

Signature de l'exposant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_